



Conférence Internationale sur le Fédéralisme 2002

27–30 août 2002, Saint-Gall, Suisse

Fédéralisme et changement – Apprendre les uns des autres dans le dialogue

Rapport final

Table des matières

1. Introduction
 2. Historique
 3. Thèmes de conférence
 4. Mandat et organisation du projet
 5. Concept de la conférence
 6. Organisation et logistique
 7. Sécurité
 8. Relations publiques
 9. Finances
 10. Appréciation
 11. Annexes X à Y
-

13/06/03/BRL

1. Introduction

La Conférence Internationale sur le Fédéralisme 2002 a eu lieu du 27 au 30 août 2002 à l'Université de Saint-Gall. Cet événement a permis à 600 participants de quelque 60 pays de discuter de modèles fédéralistes pour la résolution de problèmes dans le cadre d'un dialogue orienté vers l'apprentissage. Parmi les personnes présentes, environ 150 venaient de la Suisse. Par ailleurs, 55 jeunes praticiens et chercheurs en fédéralisme, issus de 36 Etats, ont eu la possibilité de se pencher de manière plus approfondie sur les thèmes de la conférence dans le cadre d'un programme complémentaire.

La conférence, un projet commun de la Confédération et des cantons, a abordé le fédéralisme sous les trois angles suivants: "Fédéralisme et politique étrangère", "Structures étatiques décentralisées et prévention des conflits dans les sociétés multiculturelles", "Répartition des tâches et fédéralisme financier". L'élaboration du contenu de ces thèmes s'est réalisée dans le cadre d'un concept taillé sur mesure pour la conférence. Ce concept comprend des méthodes récemment développées qui favorisent aussi bien le dialogue politique que les processus d'apprentissage.

Le présent rapport est divisé en 10 chapitres qui décrivent l'organisation du projet "Conférence Internationale sur le Fédéralisme 2002" depuis son historique jusqu'à l'appréciation finale. Le rapport comprend un dossier complet (annexes) qui contient tous les documents et objets importants liés à la conférence.

2. Historique

La première Conférence Internationale sur le Fédéralisme a eu lieu en octobre 1999 à Mont Tremblant, Québec, Canada. Elle était organisée par le "Forum of Federations", une ONG canadienne Cinq cent personnalités provenant de 25 pays ont pris part à cette conférence. D'un point de vue thématique, la Conférence abordait les défis multiples qui se posent aux systèmes fédéralistes et découlent de la perte progressive de l'importance des frontières politiques. Parmi les conférenciers présents, on comptait notamment le président des Etats-Unis Bill Clinton, le président mexicain Ernesto Zedillo et le premier ministre canadien Jean Chrétien.

Lors de cette conférence, la Suisse s'était déclarée prête à organiser la suivante, prévue en 2002. Les cantons se sont ensuite ralliés avec plaisir à cette décision. On a opté pour une organisation de projet paritaire, soutenue par la Confédération et les cantons (*cf. arrêté du Conseil fédéral [ACF] de mars 2000 en annexe 2*). Dans ce cadre, la Confédération, par le biais du Département fédéral de justice et police et de l'Office fédéral de la justice, a assuré la collaboration avec les autorités politiques. Le secrétariat de la

Conférence des gouvernements cantonaux a assumé, pour les cantons, la coordination entre les gouvernements cantonaux.

Plusieurs raisons expliquent le choix de la Suisse pour organiser la Conférence Internationale du Fédéralisme 2002: la Suisse est l'une des plus anciennes fédérations du monde; elle bénéficie donc d'une longue expérience concluante dans le domaine du fédéralisme et connaît, sur un espace réduit, une large multiculturalité avec quatre régions linguistiques différentes. L'exiguïté du territoire, ainsi que la diversité historique, culturelle et religieuse, ont donné un caractère particulier au fédéralisme suisse. Sa riche tradition fédéraliste et son engagement en faveur des échanges internationaux ont fait de la Suisse un site approprié pour organiser la deuxième Conférence Internationale sur le Fédéralisme. L'organisation de la conférence a offert à la Suisse une occasion formidable d'apporter sa pierre à l'édifice de la démocratie et à la cohabitation pacifique entre les peuples. Ce faisant, elle se trouve en parfaite adéquation avec ses objectifs de politique extérieure.

Après une procédure de sélection des candidatures de 14 cantons, il a été décidé par ACF en décembre 2000 (*cf. annexe 3*) que Saint-Gall serait le canton hôte de la Conférence Internationale sur le Fédéralisme 2002 et que l'Université de Saint-Gall en serait le lieu de rencontre.

3. Thèmes de conférence

Dans l'ACF de mars 2000, le Conseil fédéral a défini comme thèmes de la Conférence trois domaines problématiques particulièrement actuels: Fédéralisme et politique étrangère; Structures étatiques décentralisées et prévention des conflits dans les sociétés multiculturelles; Répartition des tâches et fédéralisme financier. En collaboration avec les Leading Houses, le Bureau a divisé chacun des trois thèmes principaux en quatre sous-thèmes:

- **Fédéralisme et politique étrangère**

La distinction entre politique intérieure et politique extérieure est aujourd'hui dépassée. Aussi bien les changements dans le contexte international que ceux au sein des Etats ont favorisé une tendance qui s'éloigne de la maxime traditionnelle "union contre l'extérieur, diversité à l'intérieur" pour se rapprocher d'une diversité observable à l'intérieur et à l'extérieur. En raison de l'institutionnalisation de la politique internationale, les centres de prise de position se déplacent des réseaux (fédéraux) nationaux vers les organisations internationales. Il existe ainsi une propension à trouver des solutions de plus en plus centralisées. Les Etats fédérés essaient par conséquent de renforcer leur influence sur les relations internationales. Ils exigent des droits de participation plus efficaces à la politique extérieure de l'Etat central, développent leurs propres relations extérieures avec d'autres Etats et Etats fédérés et

cherchent notamment à favoriser la fédéralisation par le bas des organisations internationales et supranationales. Ce thème est traité selon les quatre sous-thèmes suivants:

1. Politique extérieure des unités subnationales
2. Participation des unités subnationales à la politique extérieure de la fédération.
3. Mise en oeuvre du droit international et supranational par les unités subnationales
4. Politique extérieure et structures fédérales des organisations internationales et supranationales

- **Structures étatiques décentralisées et prévention des conflits dans les sociétés multiculturelles**

Les conflits ethniques constituent la principale menace pour la paix dans les sociétés multiculturelles. Dans ce cadre, la légitimité de l'Etat joue un rôle central. Tant que l'Etat ne possède aucune légitimité pour la minorité ou la majorité, la "bonne gouvernance" seule ne saurait résoudre les problèmes qui résultent de la multiculturalité. La question brûlante est: qui doit gouverner qui, et quelle majorité doit gouverner quelle minorité. Il est par conséquent nécessaire de développer des institutions, des théories et des principes qui puissent tenir compte de la diversité. Ce thème comprend deux points principaux. Il faut, dans un premier temps, déterminer dans quelle mesure et dans quelles circonstances le fédéralisme peut fournir des réponses au défi que posent la légitimité et la gestion des conflits dans les sociétés multiculturelles. Il s'agit, dans un deuxième temps, de montrer que la plupart des conflits dans les sociétés multiculturelles sont des affaires d'Etat et qu'ils ne peuvent être réduits à une problématique des droits de l'homme ou de la protection des minorités.

Ce thème est traité selon les quatre sous-thèmes suivants:

1. Fédération et fondation d'un Etat
2. Décentralisation et "bonne gouvernance"
3. Société civile
4. Communauté internationale

- **Répartition des tâches et fédéralisme financier**

La décentralisation dans la répartition des compétences et les conventions de péréquation financière constituent un vaste domaine thématique, puisque tant les Etats industriels que les pays en voie de développement essaient de saper le monopole de décision des gouvernements centraux dans ce domaine. Afin de faciliter le processus de décentralisation, il faut repenser les rôles et les responsabilités des divers niveaux gouvernementaux. La théorie du fédéralisme financier offre une aide non négligeable pour la compréhension des problèmes centraux, sans toutefois proposer systématiquement des solutions justes. En revanche, des études comparatives réalisées sur certains thèmes dans

divers Etats livrent de riches informations sur de multiples expériences nationales, qui aident à remanier la structure de base conceptuelle et théorique. Avec une dose minimale de volonté et de raison, il devrait être possible de mettre d'accord les milieux économiques et politiques. Ce thème est traité selon les quatre sous-thèmes suivants:

1. Décentralisation fiscale dans les économies de transition et les pays en voie de développement
2. Fédéralisme financier et structures décisionnelles politiques
3. Problèmes de péréquation financière dans les systèmes fédéralistes
4. Concurrence fiscale

4. Concept de la conférence

Dans le monde actuel en rapide évolution, le fédéralisme gagne de l'importance en tant qu'idée politique favorisant une relation pacifique entre unité et diversité au sein d'un système politique. La globalisation ainsi que le passage d'une société industrielle à une société de plus en plus basée sur la connaissance renforcent cette tendance. Alors que la combinaison entre les objectifs communs partagés par des institutions subordonnées ("shared-rule") et l'autodétermination régionale des gouvernements des unités constitutives de l'Etat ("self-rule") conduit à des caractéristiques structurelles communes dans les fédérations, il existe de nombreuses variantes dans la réalisation pratique de l'idée fédérale. Par conséquent, il faut prendre en considération l'interaction entre société, constitution, institutions politiques et procédure.

Face à la rapidité de l'évolution sociale, les systèmes fédéralistes subissent également un processus de transformation. Il est donc judicieux d'échanger les expériences réalisées sur la manière dont les problèmes communs peuvent être abordés afin d'apprendre les uns des autres. C'est pourquoi l'organisation du projet a placé la Conférence Internationale du Fédéralisme 2002 sous la devise "Fédéralisme et changement - Apprendre les uns des autres dans le dialogue". Pour tenir compte de cette devise, la conférence a été conçue comme une "arène d'apprentissage". Le savoir est ainsi transmis en trois phases différentes, au sens d'une spirale de la connaissance, qui reflètent en même temps les trois étapes centrales de la Conférence (*voir en détail Blindenbacher/Watts dans la publication de la conférence et le transparent du programme de la conférence en annexe 4*).

Dans la "phase combinatoire", il s'agit de permettre aux participants de prendre connaissance, avant le début de la conférence, des derniers développements en lien avec la thématique de la conférence. Afin de fournir des bases fiables, des experts connus du fédéralisme ont été priés de rédiger des documents de travail aussi concis que possible sur les trois thèmes de la conférence (cf. chap. 3). Chacun des thèmes fixés a été divisé en quatre sous-thèmes sur lesquels des experts internationalement reconnus ont

rédigés des exposés approfondis et mis en évidence les questions qui y sont liées. Lors d'une conférence préliminaire, qui a eu lieu du 14 au 16 février 2002 à Glion/Montreux, les textes et les questions récoltés ont été discutés en détail, remaniés et résumés dans un "Conference Reader" (cf. annexe 5; *concernant la conférence préliminaire, cf. feuille d'information de mars 2002 au Conseil fédéral et transparent du programme de la conférence préliminaire en annexe 6*). Le Conference Reader, rédigé exclusivement pour la conférence, a été envoyé aux participants deux mois avant le début de la manifestation. Les thèmes eux-mêmes ont été brièvement présentés le jour d'ouverture de la conférence dans le cadre d'une "séance plénière".

Pour préparer les participants dès le début de la manifestation au concept de l'arène d'apprentissage, un "Conference Preview" leur a été envoyé en même temps que le "Conference Reader" (cf. annexe 7). Ce document explique clairement et brièvement le concept de la conférence ainsi que l'organisation complète du projet.

La deuxième phase de la spirale de la connaissance est nommée "phase d'internalisation". Durant cette phase, les participants à la conférence ont analysé, dans un processus déductif, leur propre réalité pratique à la lumière des connaissances théoriques récemment acquises. Cette étape a eu lieu dans le cadre de deux ateliers de travail de trois heures et demi chacun et consacrés à un sous-thème particulier. Au cours de ces travaux, on a favorisé le dialogue multinational entre interlocuteurs égaux. Il s'agissait de développer des solutions innovatrices et exemplaires, basées aussi bien sur des thèmes que sur des cas. Les résultats des 24 ateliers de travail, tenus sur deux demi-journées, ont été résumés par écrit (cf. *publications de la conférence en annexe 8*).

La dernière phase de la spirale de la connaissance consistait à faire profiter, par un processus inductif, les autres participants de la conférence du nouveau savoir acquis individuellement. Cette phase dite "d'externalisation" a pris la forme de "tables rondes" et de séances plénières. Les tables rondes ont créé un espace interactif, organisé en petits groupes où la distinction entre les conférenciers et les auditeurs disparaissait. Les participants à un thème, divisés en quatre ateliers de travail, sont ensuite réunis dans une salle, répartis en groupes de sept à douze personnes, puis placés à de grandes tables. Les participants échangent alors les expériences d'apprentissage effectuées en atelier. Les connaissances acquises autour de chaque table de discussion sont recueillies par le modérateur, puis présentées à la fin de la journée dans le cadre d'une séance plénière et finalement résumées par écrit dans la publication de la conférence (*annexe 8*). Font également partie de la phase d'externalisation les exposés en plénum dans lesquels, au terme de chaque journée de conférence, des personnalités importantes, tels que les présidents ou les premiers ministres de fédérations, présentent leur vision du fédéralisme. Les textes de ces conférences se trouvent également dans la publication de la conférence.

Le succès de la conférence est principalement dû à la participation de personnes issues de tous les domaines d'activité de la société (processus de triangulation) et notamment des jeunes. Ces derniers ont bénéficié d'un programme complémentaire qui devait les aider à mieux comprendre et à approfondir les thématiques de la conférence. Les 55 jeunes sélectionnés, issus de 36 nations, étaient des praticiens et chercheurs en fédéralisme âgés de 20 à 30 ans. Par groupes de quatre, ils ont rédigé un papier sur un des thèmes ou sous-thèmes de la conférence. Il s'agissait, pour chaque thématique, de décrire les défis futurs que le fédéralisme devra relever et d'esquisser des solutions envisageables. Le programme Jeunesse a débuté un jour avant la conférence par la présentation et la discussion de ces papiers. Une fois la conférence terminée, les jeunes ont passé un jour supplémentaire à examiner une fois encore ces papiers, de manière critique, à la lumière des expériences réalisées dans le cadre de la conférence. Les résultats de ces travaux sont consignés dans un livre de jeunesse, également mis à disposition des autres participants à la conférence (*cf. concept, transparent du programme et livre en annexe 9*).

5. Mandat et organisation du projet

Dans l'ACF de décembre 2000, le Conseil fédéral, en accord avec les gouvernements cantonaux, a chargé l'organisation du projet, composée du Bureau et de la Direction du projet, de la préparation, de la réalisation et du suivi de la conférence (*cf. organigramme de l'organisation du projet en annexe 10*). Dans le mandat, il est notamment précisé que la conférence doit servir de plate-forme pour un échange constructif d'expériences et d'informations en matière de fédéralisme entre des personnalités et responsables du monde entier. L'idée était de développer, dans un dialogue orienté vers l'apprentissage, de nouveaux modèles fédéralistes pour la résolution de problèmes qui tiennent compte de l'évolution globale. La conférence devait ainsi apporter une contribution à la paix et à la stabilité dans le monde. Le mandataire avait par ailleurs insisté sur l'importance d'associer activement des jeunes intéressés à la conférence.

Le Bureau a reçu la responsabilité stratégique de l'ensemble du projet. A ce titre, il a déterminé le concept général de la conférence, défini le cadre de la préparation scientifique et assuré la coordination des travaux de toutes les personnes et organes impliqués dans ce projet. Le Bureau se composait du président, l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller, du représentant de la Confédération, le professeur Luzius Mader, vice-directeur de l'Office fédéral de la justice, d'un représentant des cantons, M. André Baltensperger suppléé par M. Canisius Braun dès le 1^{er} septembre 2002, ainsi que du directeur de projet, M. Raoul Blindenbacher (sans droit de vote). Le Bureau a siégé en tout 32 fois (*cf. procès-verbaux en annexe 11*).

La Direction du projet était responsable des aspects opérationnels de la conférence. Ce travail comprenait la conception, la planification, le budget et l'organisation de la conférence, ainsi que la collaboration pratique avec les personnes et organes extérieurs à l'organisation du projet. La Direction du projet a régulièrement communiqué au Bureau l'état des travaux et des finances.

Les trois groupes de travail thématiques, dénommés par la suite Leading Houses, devaient garantir la préparation scientifique de la conférence. Ces trois groupes ont travaillé en étroite collaboration avec des scientifiques suisses et étrangers. Chaque Leading House a désigné un coordinateur chargé d'assumer son organisation. Si nécessaire, ce coordinateur participait également au Bureau élargi en tant qu'assesseur sans droit de vote. Le professeur Ronald L. Watts du Canada s'est de plus tenu à disposition du Bureau en tant que conseiller scientifique de renommée internationale, fonction qu'il avait déjà assumée à l'occasion de la première Conférence Internationale sur le Fédéralisme.

L'International Students' Committee (ISC) de l'Université de Saint-Gall était responsable de l'organisation logistique de la conférence sur place. L'ISC a conseillé la Direction du projet lors de la préparation opérationnelle de la conférence et grandement contribué à sa réalisation grâce à la collaboration active de 200 étudiants. Le Forum des fédérations canadien ainsi qu'un comité consultatif spécialement mis sur pied pour la conférence ont par ailleurs apporté leur soutien par des conseils. Le Comité consultatif s'est réuni trois fois en tout et a fait office d'organe de contact pour les milieux intéressés à la conférence sur le fédéralisme (*cf. procès-verbaux en annexe 12*).

6. Organisation et logistique

L'équipe de projet a constitué le pivot et la pierre d'angle de l'organisation de la conférence. Au moment de la conférence, elle se composait de onze collaborateurs; six d'entre eux ont progressivement formé l'équipe dès le lancement du projet, en novembre 2000, alors que les cinq autres l'ont rejointe au cours du deuxième semestre avant le début de la conférence. Une fois la conférence terminée, l'équipe a immédiatement été réduite, dans un premier temps, à cinq puis, dès le printemps 2003, à deux collaborateurs. Quatre chefs de projet étaient responsables respectivement des quatre domaines de tâches organisation, projet, questions scientifiques et communication (*cf. organigramme de la direction du projet en annexe 13*). L'équipe de projet dépendait administrativement de l'Office fédéral de la justice. Le DFAE a mis à disposition les salles de travail ainsi que l'infrastructure bureautique. Une semaine avant la conférence et pendant le déroulement de celle-ci, l'équipe de projet était placée temporairement sous la direction d'une organisation d'intervention (*cf. organigramme de*

l'organisation d'intervention en annexe 14) dont faisaient partie entre autres l'ISC ainsi que différents organes de sécurité. Pour garantir la collaboration entre l'équipe de projet sise à Berne et les autorités locales de Saint-Gall, un "groupe de coordination local" a été créé, lequel s'est réuni en tout lors de quatre séances (cf. procès-verbaux en annexe 15).

Les participants à la conférence ont été sélectionnés en fonction de critères définis (p.ex. fonction professionnelle, nationalité, etc.) et de contraintes relatives au contingentement (p. ex. 150 Suisses / 200 Européens / 250 personnes du reste du monde ou 50% de participants de fédérations, 33% d'Etats décentralisés ainsi que 16% d'autres systèmes politiques) (*cf. "Overview Participants by Country" en annexe 16*). Les ambassades suisses ont apporté, dans leurs pays respectifs, un grand soutien à la recherche des personnalités qui devaient être invitées à titre personnel à la conférence. A l'aide d'un programme de gestion de contacts (Access), développé spécialement pour la conférence, plus de 1800 adresses ont été enregistrées et autant d'invitations envoyées (*cf. lettre d'invitation et "Registration Form" en annexe 17*). Dans l'ensemble, 600 personnes de quelque 60 pays se sont inscrites (*cf. "Participants List" en annexe 18*). La documentation de la conférence leur a été transmise avant la conférence lors de deux envois importants.

Parmi les personnalités renommées ayant participé à la conférence, on comptait Johannes Rau, président de la République fédérale d'Allemagne, Vojislav Kostunica, président de la République fédérale de Yougoslavie, Amadou Toumani Touré, président de la République du Mali, Jean Chrétien, premier ministre du Canada, Wolfgang Schüssel, chancelier fédéral de la République autrichienne, Guy Verhofstadt, premier ministre de la Monarchie belge, George Fernandes, ministre de la défense de la République d'Inde, Xóchitl Gálvez, cheffe du Cabinet du président chargé des droits des populations autochtones du Mexique, Giuliano Amato, vice-président de la Convention européenne, et Antonin Scalia, juge à la Cour suprême des Etats-Unis. La conférence a ainsi réuni 5 chefs d'Etat et de gouvernement, 13 ministres au niveau fédéral, 6 chefs de gouvernements régionaux, 17 membres de parlements fédéraux, 34 membres de gouvernement régionaux et 4 juges auprès de cours constitutionnelles fédérales (*cf. liste des participants VIP en annexe 19*).

La Suisse était bien représentée, grâce à la présence de personnalités éminentes. Le Conseil fédéral y avait délégué le conseiller fédéral Kaspar Villiger, la conseillère fédérale Ruth Metzler-Arnold et le conseiller fédéral Joseph Deiss. Environ 15 membres des deux Chambres fédérales, notamment le président du Conseil des Etats Anton Cottier, ont pris part à la conférence. Les tribunaux fédéraux, la Chancellerie fédérale et l'administration étaient aussi représentés. Près de la moitié des cantons ont participé à la conférence par le biais de membres de leurs gouvernements. Dans le cadre de la conférence, la plupart de ces derniers ont endossé le rôle

de président d'atelier de travail ("Worksession Chair"). La Conférence des gouvernements cantonaux était représentée par son ancien président Peter Schönenberger (SG), président de gouvernement, et par son actuel président Luigi Pedrazzini (TI). Les villes et les communes étaient également représentées à la conférence.

Les hôtes ont été hébergés dans une vingtaine d'hôtels de Saint-Gall et de la région du lac de Constance (couvrant cinq cantons différents). Afin de réduire les temps de déplacement liés aux grandes distances, les hôtes ont été véhiculés entre le lieu de la conférence et leurs lieux d'hébergement par 15 voitures mises à disposition par le DDPS et 35 limousines sponsorisées par BMW. Pour l'arrivée et le départ, les participants ont obtenu de la Compagnie de chemins de fer fédéraux SA une carte journalière 1^{ère} classe gratuite. Chacun des participants a reçu en cadeau un sac contenant les documents de la conférence, lequel a été conçu spécialement pour cette occasion par un créateur italien et confectionné par une coopérative de femmes indienne ("Fair Trade") (cf. un exemplaire complet se trouve dans le dossier de documentation). Parmi les documents, on compte un "Conference Booklet" dans lequel se trouvaient résumées toutes les informations indispensables à la conférence (cf. *annexe 20*). Un petit ordinateur portable ("SpotMe") a été remis en exclusivité à chaque participant. Cet appareil permettait d'identifier des personnes dans un périmètre de 20 mètres, de consulter des informations sur la conférence et d'envoyer des messages écrits. Au sens d'une Corporate Identity, un logo a été créé pour la conférence. Ce logo représentait aussi bien la thématique de la conférence que la Suisse et ornait tous les objets importants (papier de conférence, publications, pin, écran, sac, etc.) (cf. *documentation "2ème étage sud"* en *annexe 21*).

Dans le programme-cadre, on a veillé à fournir aux hôtes des informations concernant les aspects aussi bien locaux et nationaux qu'internationaux de la région (cf. *transparent du programme social en annexe 22*). A ce propos, le programme de la conférence intégrait des parties officielles et d'autres accessoires qui avaient lieu avant et après la conférence. On mentionne notamment une excursion d'un jour dans la région, organisée la veille de la conférence, une visite de la ville de Saint Gall le matin du premier jour et l'après-midi du dernier jour de la conférence ainsi qu'une visite guidée d'EXPO 02 le lendemain du dernier jour de la conférence. Le premier soir, les invités étaient conviés à un buffet de spécialités suisses, entrecoupé d'intermèdes de musique folklorique, organisé par l'ISC en collaboration avec les cantons. Le deuxième jour de la conférence, la soirée s'est déroulée au théâtre de Saint-Gall avec, au programme, une représentation du groupe de pantomime Mummenschanz et un dîner dans la salle de concert. Le dernier soir, les participants étaient invités par le Land allemand du Vorarlberg, à Bregenz, où ils ont apprécié un programme international joué sur la scène lacustre, suivi d'un dîner (cf. *invitation Bregenz/Vorarlberg en annexe 23*).

L'ISC était responsable de l'organisation logistique sur le lieu même de la conférence. En faisait partie toute le montage et le démontage de l'infrastructure de la conférence (meubles, tentes, installations électroniques, etc.). Pendant la conférence, le point fort du travail de l'ISC consistait à gérer les différents lieux d'accueil, tels "Check-in", "Info Desk", "Transportation Desk", "Lounge", "Permanent Buffet", "Office Centre", "Media Centre", "Wardrobe", "Banking Services", "Bookshop", "Changing Rooms", "Documentation Centre", "Internet Broadcasting" et "First Aid Centre". L'ISC a également assuré tout le ravitaillement de la conférence sur place, par le biais d'un traiteur. Des écrans, répartis sur tout l'espace de la conférence, diffusaient en continu des informations importantes sur la conférence, des retransmissions en direct des manifestations plénières ainsi que des vidéoclips produits spécialement pour la conférence et comprenant des interviews de personnalités importantes sur la thématique du fédéralisme (*cf. vidéoclips 1-4 en annexe 24*).

7. Sécurité

L'un des critères pour choisir le canton hôte résidait dans sa disponibilité à prendre en charge les coûts nécessaires à assurer la sécurité de la conférence (*cf. documents de mise au concours en annexe 25*). Raison pour laquelle aucun poste concernant la sécurité ne figurait au budget de l'organisation du projet. Ce point a été remis en question suite aux événements de Seattle, Gênes, Davos (WEF) et après la tragédie du 11 septembre 2001. Il était prévisible que le canton de Saint-Gall seul ne pouvait plus supporter, du point de vue matériel et personnel, les mesures de sécurité nécessaires.

Se fondant sur les expériences tirées du WEF, la police cantonale de Saint-Gall a élaboré un dispositif de sécurité tenant compte de la nouvelle situation menaçante (*cf. ordre cadre de la Conférence sur le Fédéralisme, annexe 26*). Les forces de sécurité requises pour ce dispositif se componaient, outre les corps de police du canton et de la ville de Saint-Gall, du concordat de police de la Suisse orientale, du service de sécurité fédérale, du corps de garde-fortifications et de l'armée. Les dépenses supplémentaires occasionnées par cet important dispositif de sécurité (badges électroniques, surveillance et éclairage assurés 24 heures sur 24, besoin en énergie pour la radioscopie des bagages) se sont élevés à 350'000 francs et ont dû être imputés au budget de l'organisation du projet. Ces dépenses sont mentionnées séparément dans le bilan intermédiaire de mars 2003 (*cf. annexe 27*).

En conclusion, on peut constater que les mesures de sécurité prises par la police cantonale de Saint-Gall ont fait leurs preuves. La conférence s'est déroulée sans incidents et dans un cadre détendu, qui n'a jamais donné

l'impression d'une "place forte" malgré le dispositif de sécurité conséquent et strict.

8. Relations publiques

Les relations publiques ont principalement poursuivi trois objectifs. Premièrement, il fallait tenir compte des besoins politico-médiatiques de la Confédération, des cantons et du canton hôte. Deuxièmement, il s'agissait d'éviter de propager, avant la conférence, des rumeurs médiatiques négatives, notamment au sujet des aspects sécuritaires de la conférence. Troisièmement, on devait chercher à sensibiliser le public national et international au thème de la conférence encore peu médiatisé. Ce dernier objectif a été atteint grâce à la production et à la publication de documents qui présentent les thèmes de conférence sous les formes les plus diverses. On citera entre autres le Conference Preview (*cf. annexe 7*), les numéros spéciaux de "Federations" (*cf. annexe 28*), les Cahiers mensuels suisses (*cf. annexe 29*), Politorbis (*cf. annexe 30*), le Conference Reader (*cf. annexe 5*), la publication de la conférence (*cf. annexe 8*), ainsi que le livre de jeunesse (*cf. annexe 9*). Pendant la conférence, le site web a constitué un outil de communication important. Avec des moyens financiers modestes, des informations essentielles ont ainsi pu être diffusées rapidement et avantageusement à l'échelle mondiale (*cf. www.federalism2002.ch*). La page spéciale Fédéralisme de Swiss Info a également bénéficié au niveau international d'une grande considération; cette chaîne de radio a retransmis en direct sur son site internet les plus importants moments de la conférence. Toute l'activité en matière de relations publiques visait à donner une image harmonieuse, facilement identifiable et professionnelle de la conférence sur le fédéralisme, ce qui a eu des conséquences très positives.

Pour permettre également à la presse écrite, à la radio et à la télévision de publier les informations concernant l'événement, cinq conférences de presse ont été organisées, au préalable, à intervalles réguliers. La première conférence a eu lieu le 8 mai 2001 à l'Université de Saint-Gall; la deuxième s'est tenue le 14 février 2002 au Club Suisse de la Presse à Genève à l'occasion de la conférence préliminaire à Glion/Montreux; la troisième a été organisée le 3 juillet 2002 au caveau du Palais du gouvernement du canton de Saint-Gall; la quatrième a eu lieu le 14 août 2002 à Berne et la dernière s'est déroulée le 16 août 2002 à nouveau au caveau du Palais du gouvernement du canton de Saint-Gall (*cf. communiqués de presse en annexe 31*).

Alors que les conférences de presse étaient ouvertes à tous les médias, une procédure d'accréditation a dû être engagée pour ceux participant à la conférence (*cf. "Media Accreditation" en annexe 32*). Un centre de média accueillant a été mis en service pour les 125 journalistes accrédités. Selon la société d'observation des médias Argus, l'écho médiatique était bon, voire

excellent, aussi bien en Suisse qu'au niveau international. Dans la seule presse canadienne, ce ne sont pas moins de 70 articles qui ont mentionné la conférence, que ce soit au cours de la manifestation ou dans les jours qui ont suivi. Outre les médias nationaux (p. ex. une douzaine d'articles parus dans la NZZ et de nombreuses contributions diffusées sur les chaînes suisses de télévision et de radio) et locaux (p. ex. 6 présentations de programme détaillées et des comptes-rendus journaliers dans le St. Galler Tagblatt), les grands journaux européens tels que le Frankfurter Allgemeine, le Wiener Standard, la Presse, les journaux italiens Corriere della Sera et La Stampa ont également rédigé des articles détaillés sur la conférence. Par ailleurs, la Direction du projet sait que des articles ont été publiés dans les pays suivants: Argentine, Belgique, Brésil, Chine, Angleterre, Yougoslavie, Inde, Mali, Mexique, Pays-Bas, Niger, Espagne, Sri Lanka et Etats-Unis (*cf. revue de presse en annexe 33*).

Le grand écho médiatique national et international est aussi dû à l'organisation de la conférence qui a fait l'effort de traduire les documents de la conférence dans le plus grand nombre de langues possible. Les langues standard étaient l'allemand, le français, l'italien et l'anglais. Certains documents ont par ailleurs été traduits en espagnol et en russe. Ces six langues correspondaient par ailleurs aux langues officielles de la conférence pour toutes les manifestations en plénum.

Afin d'intéresser également la population locale aux thématiques de la conférence et aux conférenciers présents, un podium public a été organisé le 28 août 2002 au soir dans la salle de l'OLMA. Ce podium a attiré des milliers d'auditeurs, dont de nombreux étudiants. Parmi les conférenciers, on comptait le conseiller fédéral Joseph Deiss, le ministre des Affaires fédérales et européennes du Land de Bavière Reinhold Bocklet, le professeur Thomas Fleiner, de l'Institut du Fédéralisme de l'Université de Fribourg, et Kathrin Hilber, conseillère d'Etat du canton de Saint-Gall. Afin que la conférence soit également visuellement présente, une campagne d'affichage d'envergure a été réalisée avec le soutien de la Société générale d'affichage (SGA) dans la région et en ville de Saint-Gall, pendant le mois qui précédait la conférence (*cf. affiche en annexe 34*).

La conférence s'est terminée le 5 juin 2003 par un vernissage pour la présentation de la publication de la conférence et du livre de jeunesse aux hôtes invités qui s'étaient particulièrement engagés pour le projet. Un film produit dans le cadre de la conférence a pu être terminé à fin août 2003. Ce film de vingt minutes donne un aperçu de l'histoire et de l'importance du fédéralisme. Il est constitué d'interviews, menés avec de nombreuses personnalités avant et pendant la conférence (*cf. concept en annexe 35*).

9. Finances

Les coûts de la conférence étaient estimés à 5 millions de francs. La Confédération et les cantons ont chacun mis à disposition 2 millions de francs pour l'organisation de la conférence. Le solde de 1 million de francs devait être financé par les contributions de sponsors. La Confédération a pris à sa charge une garantie de déficit de 1 million (*cf. ACF, annexes 2 et 3*). La gestion des finances, c.-à-d. la planification du budget, le contrôle des finances, la comptabilité et la révision, ont été assuré avec la collaboration de PriceWaterhouseCoopers (PWC) (*cf. documentation PWC en annexe 36*). Le trafic des paiements comptants était réglé par le service financier de l'Office fédéral de la justice, lui-même sous la surveillance du Contrôle fédéral des finances.

Le sponsoring a fait l'objet d'un concept ad hoc (*cf. annexe 37*). La recherche des sponsors s'est avérée difficile pour plusieurs raisons: la récession économique, l'EXPO. 02 qui a eu lieu au même moment que la conférence, l'orientation thématique spéciale de la conférence et le caractère de la Conférence Internationale sur le Fédéralisme 2002 en tant que manifestation de la Confédération et des cantons. Il a pourtant été possible de trouver ainsi pratiquement les trois quart des fonds étrangers inscrits au budget (735'963 francs). Plus de 30 sociétés et organisations faisaient partie des sponsors qui ont contribué au succès de l'événement par le biais d'événements, de prestations en nature, de placement de produits ainsi que de soutiens à un thème ou à un projet particulier (*cf. liste des sponsors en annexe 37*).

Les participants à la conférence ont dû s'acquitter d'une contribution de 1500 francs. Ce montant incluait tous les frais de transports en Suisse, l'hébergement pendant la conférence, la participation au programme-cadre ainsi que les documents et publications relatifs à la conférence. Pour les hôtes en provenance des pays en voie de développement, il était possible de demander une exemption de contribution (*cf. "Application for Financial Support" en annexe 38*). On a pu donner suite à la demande dans 150 cas. De plus, tous les participants qui ont endossé une fonction particulière à la conférence ainsi que les participants au programme Jeunesse ont également bénéficié de cette exemption.

Conformément au bilan intermédiaire de fin mars 2003 (*cf. annexe 27*), le budget a été dépassé de quelque 350'000 francs en raison des frais de sécurité qui n'étaient pas prévisibles (*cf. chapitre 7*). La garantie déficitaire de la Confédération a permis de couvrir ce montant. Les décisions y relatives étaient déjà prises en 2002 (arrêtés budgétaires). Le budget prévoit un solde de 220'750 francs pour les travaux de clôture du projet jusqu'à fin août 2003.

10. Appréciation

La conseillère fédérale Ruth Metzler a présenté à l'ensemble du Conseil fédéral une première appréciation de la Conférence Internationale sur le Fédéralisme 2002, consignée dans une fiche d'information datée du 19 septembre 2002 (*cf. annexe 39*). Ce document met en évidence la diversité des activités et des rencontres bilatérales enrichissantes entre les membres du Conseil fédéral et les hôtes étrangers. On y constate également que la conférence s'est déroulée dans les meilleures conditions, au sens du mandat de la Confédération et des cantons. Les dialogues sont qualifiés de substantiels, l'ambiance de la conférence jugée très bonne et l'organisation très bien gérée. Les gouvernements cantonaux ont partagé cet avis lors de l'assemblée plénière de la CdC du 3 octobre 2002 (*cf. annexe 40*).

L'appréciation de la Confédération et des cantons a aussi été confirmée par le sondage réalisé auprès des participants concernant la préparation et la réalisation au niveau organisationnel et thématique de la conférence: 81% des participants interrogés ont ainsi évalué de manière générale la qualité de la conférence comme "excellente", le 19% restant l'a jugé "bonne". Le sondage a par ailleurs prouvé l'efficacité du concept d'arène d'apprentissage qui, s'appuyant sur une bonne préparation thématique (Conference Reader) a permis des discussions approfondies. Alors que 98% des participants ont qualifié les ateliers de travail de bons à excellents, 88% ont pareillement apprécié les sessions en plénum et 70% les tables rondes (*cf. annexe 41*). L'importance d'une bonne communication du concept de la conférence a été soulignée à plusieurs reprises. Tous les participants étaient en effet d'accord sur le principe que la réussite de la mise en oeuvre du concept implique que les participants l'ait bien compris et qu'il soit réalisable du point de vue du contenu.

Pendant toute la durée de la conférence, il a régné une atmosphère décontractée qui était pour le moins due aux 200 étudiants bénévoles de l'Université de Saint-Gall, recrutés et guidés par l'ISC. Cet engouement a marqué la conférence d'une empreinte particulière très appréciée par tous les participants. Le programme-cadre varié a également grandement contribué à l'ambiance agréable de la conférence.

Les résultats au niveau du contenu de la conférence sont documentés dans les nombreuses publications de la conférence. Soulignons notamment la publication de conférence de 600 pages parue chez McGill-Queen's University Press. La publication de cet ouvrage par une maison d'édition de renommée internationale permet de diffuser les résultats de la conférence auprès d'un plus large public (politiciens, fonctionnaires et scientifiques). La maison d'édition prévoit de rééditer ce document dans une collection meilleure marché, ce qui facilitera sa commercialisation également dans les pays en voie de développement.

Suite à la conférence, l'organisation du projet a reçu plus de 250 lettres et messages électroniques rapportant des impressions et des expériences

personnelles qui retracent les moments forts de la conférence. Par ailleurs, des réseaux informels se sont tissés entre les participants, permettant de maintenir un échange de connaissances sur les questions fédéralistes. Les nombreux contacts qui ont été pris ou envisagés ces derniers mois sur la base des liens tissés à Saint-Gall le confirment (p. ex. séjour d'étude d'une délégation de la république russe du Caucase du Nord, voyage d'étude d'une délégation de la Géorgie, rencontre avec diverses délégations des LTTE et avec des groupes parlementaires du Sri Lanka, visite du premier ministre de la communauté germanophone de Belgique). Le réseau International Youth Federalism Network (*cf. FedNet@forumfed.org et annexe 42*), fondé par les participants au programme Jeunesse, constitue un autre exemple d'un suivi des échanges.

Afin de poursuivre le dialogue sur la thématique du fédéralisme, initié au Canada et en Suisse, la Belgique a déjà déclaré pendant la conférence qu'elle était prête à organiser en 2004 la prochaine Conférence Internationale sur le Fédéralisme. Par ailleurs, l'Inde a manifesté son intérêt à organiser la suivante, favorisant ainsi - comme souhaité - le déplacement de la discussion fédéraliste vers l'hémisphère sud.

Certains besoins se sont de plus fait jour au cours de la conférence, notamment celui d'intensifier à l'avenir le dialogue et la collaboration entre les états fédéralistes. Concrètement, on a parlé d'une éventuelle internationalisation du Forum des fédérations canadien (il s'agit actuellement d'une organisation privée, financée principalement par le gouvernement canadien). Le Canada s'intéresse lui-même à donner une plus grande assise aux activités de cette organisation. Depuis le début des premiers entretiens en février de cette année, d'autres pays ont été invités à participer à la discussion sur la restructuration du Forum des fédérations. En faisaient partie entre autres l'Australie, le Brésil, l'Allemagne, l'Autriche, l'Inde, le Mexique, le Niger, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis.

L'organisation du projet estime qu'il faut encourager la Suisse à jouer un rôle leader dans ce nouveau réseau international encore à créer. L'intensification et la mise en place d'une collaboration constante entre les Etats fédérés conféreraient à la conférence de Saint-Gall la continuité souhaitée et contribueraient à concrétiser à long terme les nombreuses impulsions données à la discussion sur le fédéralisme.

En résumé, la Conférence Internationale sur le Fédéralisme 2002 à Saint-Gall a remporté un franc succès. Elle a favorisé de manière importante le développement du fédéralisme à l'échelle internationale. Elle a de plus offert une chance à la Suisse et à la ville de Saint-Gall qui, selon les participants, a été exploitée de façon optimale. La conférence doit notamment son succès à la minutieuse préparation scientifique et organisationnelle, au nouveau concept et au soutien apporté par des étudiants auxiliaires bénévoles de l'Université de Saint-Gall qui, sous la direction de l'ISC, se sont investis

dans ce projet. Mais les quelque 600 participants en provenance de 60 pays méritent aussi une louange: c'est avec un grand engagement et une présence exemplaire qu'ils ont repris et mis en pratique dans toutes les manifestations la devise de la conférence "Apprendre les uns des autres dans le dialogue".

L'organisation de la conférence a également fait ses preuves grâce à un groupe de travail non étatique: ceci a surtout offert une grande liberté dans le choix des participants invités (p. ex. représentation de l'opposition, ONG, etc.) et permis d'agir avec moins d'égards protocolaires. Par ailleurs, en vue de la continuité des conférences internationales sur le fédéralisme, une collaboration plus étroite avec les gouvernements et les administrations des Etats fédéralistes (Etats centraux et Etats fédérés) serait avantageuse, à l'avenir, pour le choix des thèmes et pour les invitations.

Annexes 1 à 42

- 1 CD sur le Forum of Federations
- 2 Arrêté du Conseil fédéral [ACF] de mars 2000
- 3 Arrêté du Conseil fédéral [ACF] de décembre 2000
- 4 Blindenbacher/Watts dans la publication de la conférence et transparent du programme de la conférence
- 5 Conference Reader
- 6 Fiche d'information sur la conférence préliminaire, mars 2002, transparent du programme de la conférence préliminaire
- 7 Conference Preview
- 8 Publication de la conférence
- 9 Programme Jeunesse: Concept, transparent du programme et livre
- 10 Organigramme de l'organisation du projet
- 11 Procès-verbaux du Bureau
- 12 Procès-verbaux du Comité consultatif
- 13 Organigramme de la Direction du projet
- 14 Organigramme de l'organisation d'intervention
- 15 Procès-verbaux des groupes de coordination locaux
- 16 Overview Participants by Country
- 17 Lettre d'invitation et "Registration Form"
- 18 Participants List
- 19 Liste des participants VIP
- 20 Conference Booklet
- 21 Documentation "2ème étage sud"
- 22 Transparent du Social Programme
- 23 Invitation Bregenz/Vorarlberg
- 24 Vidéoclips 1-4
- 25 Dossier de candidature
- 26 Ordre-cadre de la Conférence sur le Fédéralisme
- 27 Bilan intermédiaire de mars 2003
- 28 Edition spéciale "Federations", en 3 langues
- 29 Edition spéciale "Cahiers mensuels suisses"
- 30 Edition spéciale "Politorbis"
- 31 Communiqués de presse
- 32 Documentation sur l'accréditation des médias
- 33 Revue de presse
- 34 Affiche
- 35 Concept du film
- 36 Documentation PWC
- 37 Concept de sponsoring, liste des sponsors
- 38 "Application for Financial Support"
- 39 Appréciation de la conseillère fédérale Metzler-Arnold
- 40 Appréciation de la CdC
- 41 Analyse du sondage
- 42 Youth Federalism Network